

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Carqueiranne (83)
Hôtel de Ville
Place de la République
83320 Carqueiranne

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Carqueiranne (83)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830034100011

Code postal / Ville : 83320 Carqueiranne

Grouperement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : M226007

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique - Tél : +33 0494915968 - Mail : marches.publics@carqueiranne.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir article 3.2 du règlement de la consultation

Certificat de qualification professionnelle : certification amiante sous-section 3.

Capacité économique et financière : voir article 3.2 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : voir article 3.2 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 21 octobre 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère "PRIX" noté sur 40 points, critère "Méthodologie" noté sur 20 points, critère "Qualifications et moyens matériels affectés au chantier" noté sur 20 points, critère "Performance en matière de protection de l'environnement" noté sur 20 points.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché à procédure adaptée en vue des travaux de désamiantage du gymnase Grand Chêne (deuxième campagne)

Classification CPV : 45262660

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Dans le cadre des travaux de réhabilitation du gymnase Grand Chêne de la Ville de Carqueiranne, une première campagne de désamiantage (LOT1 - M225003) a déjà été réalisée.

Suite à un rapport complémentaire de mission repérage des matériaux contenant de l'amiante, il a été décidé de procéder à une dépollution totale du site.

Le présent marché a donc pour objet le désamiantage des locaux restant à traiter et qui concernent uniquement les vestiaires et locaux

techniques du grand gymnase.

Lieu principal d'exécution : Carqueiranne

Durée du marché (en mois) : 2

Valeur estimée hors TVA : 33000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Une visite sur site obligatoire est prévue (cf art 2.4 du RC).

Autres informations complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le montant estimatif du présent avis est annoncé en euros HT.

Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur.

Le marché sera attribué sur la base des critères dont le détail est donné dans le règlement de la consultation (art 4.2 du RC).

Les modalités de règlement des comptes sont indiquées à l'article 3.3.4 du CCAP.

Les clauses de réexamen sont indiquées à l'article 8 du CCAP.

Pour l'attestation d'assurance décennale voir article 5.2 du RC.

Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures.

L'intégralité des documents se trouve sur le profil acheteur. Le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis

25 septembre 2026